

UNIVERSITÉ DE STRASBOURG  
FACULTÉ DE THÉOLOGIE PROTESTANTE

9, place de l'Université - BP 90020  
67084 STRASBOURG CEDEX  
[scoltp@unistra.fr](mailto:scoltp@unistra.fr) - Tél : 03.68.85. 68.35  
site internet : <http://theopro.unistra.fr>



ENSEIGNEMENT À DISTANCE  
2011-2012

## Guide à l'intention des étudiants à distance (*In absentia*)

***Attention*** : Ce guide ne se substitue pas au Guide pédagogique auquel tout étudiant doit se référer, il en est un supplément. Vous pouvez télécharger le Guide pédagogique sur le site de la Faculté ou le demander au secrétariat.

La Faculté de Théologie Protestante de Strasbourg propose un enseignement à distance (ou *In absentia*), à l'intention des personnes qui sont empêchées de suivre les cours totalement ou partiellement dans les locaux de l'Université.

Les étudiants à distance suivent les cours des trois années de licence (semestres L-S1 à L-S6) accessibles par Internet. Ils obtiennent les mêmes diplômes que les étudiants présents. Comme eux, ils doivent effectuer les contrôles continus, ceux retenus pour l'enseignement à distance tels qu'ils sont précisés dans le *Guide pédagogique*, et se présenter aux sessions semestrielles d'examens à Strasbourg. Il est important de noter que les étudiants à distance sont interrogés sur les cours mis en ligne.

La Licence est un diplôme national délivré sous la responsabilité de l'Université de Strasbourg (UDS). Elle atteste de l'acquisition de la culture et de la méthode théologique de base dans les diverses disciplines de la Théologie Protestante.

Le Professeur Annie Noblesse Rocher est responsable des études à distance, avec les enseignants, membres de « commission des études à distance » : Daniel Gerber, Thierry Legrand, Bettina Schaller, Marc Vial, Madeleine Wieger.

Vous pouvez contacter pour tous renseignements et conseils :

Annie Noblesse-Rocher

✉ [noblesse@unistra.fr](mailto:noblesse@unistra.fr)

Le présent guide contient toutes les informations utiles concernant :

- I. L'inscription au cursus de licence à distance
- II. La préparation de la licence à distance
- III. Vos séjours à Strasbourg

## **I. Inscription**

### **1. Admission en cursus à distance. Inscription à l'Université**

Les primo entrants ainsi que les étudiants se réinscrivant en première année et ne s'étant pas présentés aux examens, sont soumis à deux conditions supplémentaires : la lettre de demande d'admission ainsi que la présence à la session de rentrée qui conditionne l'inscription.

En effet, il convient d'adresser une lettre motivant et justifiant que vous ne pouvez pas être étudiant en situation présentielle au responsable de la licence.

Voici ses coordonnées :

Monsieur le Professeur Daniel Gerber  
Faculté de Théologie Protestante  
9, place de l'Université  
BP 90020  
67084 STRASBOURG cedex  
[dgerber@unistra.fr](mailto:dgerber@unistra.fr)

Une copie de cette lettre doit être envoyée au Professeur Annie Noblesse Rocher.

**Cette lettre est à envoyer avant le 31 août 2011 pour la rentrée 2011-2012 (avant le 31 août 2012 pour la rentrée 2012-2013).** Lorsque votre statut d'étudiant à distance aura été validé, vous pourrez vous inscrire administrativement et pédagogiquement. Le secrétariat vous adressera un dossier d'inscription par courrier qu'il vous faudra compléter et apporter lors de **la session d'inscription (obligatoire) de rentrée qui aura lieu les 8 et 9 septembre 2011.**

Pour s'inscrire en cursus à distance, l'étudiant est soumis aux mêmes conditions que tous candidats à l'Université française :

- être titulaire au minimum du baccalauréat,
- d'un diplôme européen admis en équivalence,
- ou avoir effectué une Demande d'Admission Préalable (DAP).

Nous vous invitons à vous reporter pour ce point au *Guide pédagogique* mis en ligne en septembre 2011.

Chaque étudiant est tenu à deux types d'inscription : administrative et pédagogique. Une inscription n'est ferme que lorsque le dossier parvient dûment complété, accompagné de toutes les pièces justificatives nécessaires et du règlement des droits d'inscription et ce, avant la fin de la période d'inscription précisée dans le calendrier.

Le secrétariat n'envoie aucun dossier automatiquement, même pour une réinscription. Il appartient à chaque étudiant d'en faire la demande dans le respect des délais d'inscription.

L'étudiant à distance s'engage à se présenter à Strasbourg pour les deux sessions d'examens qui clôturent les deux semestres d'une année universitaire. Si son absence aux examens n'est pas dûment justifiée, il ne pourra se réinscrire automatiquement l'année suivante. Reportez-vous au calendrier du présent guide, où vous trouverez les dates de sessions d'examens.

## **2. Validation des acquis**

Si vous avez déjà effectué des études supérieures, vous pouvez faire une demande de validation des acquis. Cette demande est à effectuer avant le 15 juin précédent la rentrée universitaire comme indiqué dans le *Guide pédagogique*.

Si vous avez dépassé les délais pour la validation d'acquis, vous pouvez tout de même vous inscrire en première année et effectuer une demande pour l'année suivante. La commission tiendra alors compte de votre parcours avant votre arrivée et de ce que vous aurez déjà validé en Théologie Protestante. Si tel est le cas, il est nécessaire de prendre contact avec le Professeur Daniel Gerber ([dgerber@unistra.fr](mailto:dgerber@unistra.fr)) et de lui présenter votre situation.

# **II. Préparation de la licence**

## **1. Accès aux cours**

Lors de votre inscription à distance, vous pouvez choisir de recevoir les cours sur un support papier et par voie postale, ou de les consulter et de les télécharger sur le site de l'Université. Dans ce cas, une fois l'inscription administrative effective, l'accès progressif, année par année, aux cours en ligne est gratuit. Il est possible de recevoir les cours sur support papier, il faudra alors vous acquitter du montant des frais de reprographie et d'envoi postal (15 euros par UE).

Lors de son inscription, l'Université octroie à chaque étudiant une adresse électronique et un identifiant lui permettant de se connecter à l'environnement numérique de travail (ENT). Sur cette plateforme, vous pourrez entre autres, accéder aux cours en ligne.

Les cours sont téléchargeables, vous pouvez donc les imprimer. Si vous choisissez d'imprimer vos cours personnellement, nous vous invitons tout de même à vous rendre régulièrement sur la plateforme. Il est important de consulter la rubrique « annonces » dans la gestion des cours.

Nous attirons votre attention sur le fait que ces cours en ligne sont la propriété intellectuelle de leurs auteurs, les enseignants. Tout « piratage » de ces cours ou utilisation publique (comme la mise sur un site personnel, par exemple) non autorisée est passible de poursuites judiciaires de la part de l'Université.

## 2. Validation de la licence

Pour les étudiants de licence à distance il semble difficile de mener ces études à bien en trois ans, comme les étudiants qui assistent aux cours. Il est vivement conseillé de répartir les Unités d'Enseignements sur plus de trois ans. Le professeur responsable propose pour cela un accompagnement personnalisé de chacun des étudiants. Lors de la session de rentrée, l'équipe des enseignants siégeant dans la commission des études à distance reçoit individuellement chaque étudiant, établit avec lui son programme d'étude et l'accompagne tout au long de l'année. Cette étape est obligatoire : vous ne pourrez être inscrit qu'après avoir pris RDV (affichage des RDV, en salle 12), les 8 et 9 septembre 2011, de 8h à 9h et de 17h à 20h. Pour plus d'information, veuillez contacter

Annie Noblesse-Rocher

✉ [noblesse@unistra.fr](mailto:noblesse@unistra.fr)

L'équipe des enseignants responsables  
des étudiants à distance est composée de :  
Daniel Gerber, Thierry Legrand, Annie Noblesse-Rocher,  
Bettina Schaller, Marc Vial, Madeleine Wieger

Le programme détaillé des cours est publié dans le *Guide pédagogique*. Il convient de préciser que les cours mis en ligne ne correspondent pas nécessairement aux cours dispensés par les enseignants aux étudiants en situation présente. **Les étudiants à distance ne peuvent donc choisir que les cours mis en ligne pour leur inscription pédagogique et ne pourront être interrogés que sur ceux-là lors des examens.**

Rappel : Pour obtenir la Licence de Théologie Protestante, les étudiants à distance sont soumis aux mêmes exigences que les autres étudiants : stage SRPP en première année, rédaction d'un mémoire interdisciplinaire en troisième année, etc. C'est pourquoi, il est indispensable que vous vous référiez constamment au *Guide pédagogique*. Une demande de dispense du stage SRPP peut être faite auprès du Professeur Bettina Schaller (étudiants salariés et mères de famille).

### 3. Conseils pour les étudiants à distance

- Essayez de répartir votre programme d'études des quatre premiers semestres sur 3 ans (soit l'équivalent de 12 heures par semaine chaque année).
- Les unités d'enseignement de langues bibliques et de sciences bibliques peuvent être validées sur deux ans.
- Pour les étudiants à distance, bien que cela soit possible, il est déconseillé de commencer l'étude des deux langues anciennes en même temps. En première année, vous choisirez vraisemblablement soit l'hébreu, soit le grec.
- Vous avez tout intérêt, pour la réussite de vos études, à suivre la Journée de pré-rentrée et les sessions de grec ou d'hébreu qui vous permettront d'éviter les écueils d'un apprentissage solitaire (veuillez consulter le *Guide pédagogique* pour en connaître les dates).
- Les unités d'enseignement de Sciences bibliques (AT et NT) présupposent la connaissance de l'hébreu et du grec.
- En L-S6, les étudiants à distance sont soumis, comme les étudiants réguliers, à l'examen écrit et oral portant sur la bibliographie générale de Licence (la liste des ouvrages figure dans le *Guide Pédagogique*). Il serait donc dans votre intérêt d'établir un programme de lecture dès le début de vos études.
- Si vous en avez l'opportunité, venez participer aux Journées Interdisciplinaires de la Faculté (JID) dont les dates figurent dans le calendrier. Ces journées seraient l'occasion d'aborder différemment un sujet théologique, de rencontrer les enseignants et de faire connaissance avec les étudiants dans une ambiance moins formelle.

## III. Vos séjours à Strasbourg

### 1. Calendrier 2011/2012-2012/2013

- |                         |  |
|-------------------------|--|
| ↘ 8 et 9 sept. 2011     | Session de rentrée obligatoire pour les primo entrants et les étudiants ne s'étant pas présentés aux examens l'année précédente. Établissement du programme d'étude. |
| ↘ 15 oct. 2011          | Date limite pour une réinscription   |
| ↘ Avant le 15 juin 2012 | Dépôt des dossiers de demande de validation des acquis pour l'année 2012/2013.   |
| ↘ Avant le 31 août 2012 | Envoi de la lettre de demande d'intégration au cursus à distance (pour les primo entrants et ceux ne s'étant pas présentés aux examens l'année précédente).          |

↳ Pour information : Semaine de pré-rentrée 2011 pour les primo entrants présents. Les étudiants à distance sont invités à participer à cette semaine de pré-rentrée s'ils le peuvent. Ceci est bénéfique. Notez : seuls les 8 et 9 septembre sont journées obligatoires pour les étudiants à distance pour l'établissement du programme d'étude et l'initiation aux langues bibliques (sinon, une demande de dispense doit être faite auprès de M. Daniel Gerber ([dgerber@unistra.fr](mailto:dgerber@unistra.fr)), avec copie à A. Noblesse-Rocher : [noblesse@unistra.fr](mailto:noblesse@unistra.fr))

Du lundi 5 au vendredi 9 septembre 2011 de 9h à 12 et de 14h à 17h (M. Gerber, M. Gounelle et M. Langlois)

Lundi 5 : Journée d'accueil

Mardi 6 et mercredi 7 le matin : Méthodologie universitaire

Mercredi 7 l'après-midi : Découverte de la bibliothèque

Jeudi 8 : Initiation au Grec biblique et RDV programme d'étude

Vendredi 9 : Initiation à l'Hébreu biblique et RDV programme d'étude

*Session intensive d'hébreu (L-S3) : consulter le guide pédagogique en ligne (guide complet au début de septembre)*

*Session Intensive de Grec (L-S2) : consulter le guide pédagogique en ligne (guide complet au début de septembre)*

*Sessions d'examen : consulter le guide pédagogique en ligne (guide complet au début de septembre)*

*Date limite de remise du travail interdisciplinaire de licence : 15 avril 2012*

*Date limite de soutenance du travail interdisciplinaire de licence : 29 avril 2012*

## 2. Informations pratiques

Ainsi, vous pouvez organiser à l'avance vos éventuelles demandes de congés et réserver des billets SNCF à des tarifs préférentiels.

### Restauration

Avec la carte d'étudiant, vous pouvez accéder aux restaurants universitaires. Adressez-vous au CROUS – 1, quai du maire Dietrich, Strasbourg, tél. 03 88 21 28 00. L'accueil se fait au même endroit, ouvert du lundi au vendredi, de 9h à 13h.

Cette carte vous donne accès à tous les Restaurants Universitaires de Strasbourg. Vous pouvez notamment manger au Stift ([www.lestift.org](http://www.lestift.org)), restaurant universitaire et foyer d'étudiants qui entretient des liens privilégiés avec la faculté. Le Stift un RU atypique à taille humaine, où la qualité des repas se conjugue avec l'authenticité de l'ambiance et du lieu.

### Logement

Voici une liste de foyers ou d'hôtels relativement bon marché (tous ont pour code postal 67000 STRASBOURG).

**Ciarus** (*entre la Gare et l'Université*),

7, rue Finkmatt, Tél. 03 88 15 27 88 ([www.ciarus.com](http://www.ciarus.com))

**Hôtel Victoria** (*près de la Gare*)

7/9 rue du Maire Kuss, Tél. 03 88 32 13 06

**Hôtel Michelet** (*près de la place Gutenberg*)

48, rue du Vieux Marché aux Poissons, 03 88 32 47 38

**Hôtel Patricia** (*près de la place Gutenberg*)

1a, rue du Puits, 03 88 32 14 60

**Hôtel Esplanade** (*près du Campus*)

1, boulevard Leblois, 03 88 61 38 95

**Hôtel Couvent du Franciscain**

18, rue du Faubourg de Pierre, 03 88 32 93 93

### Amicale des étudiants

L'association des étudiants de la faculté veut permettre la rencontre et la mise en place de projets communs : voyages, accueil d'intervenants, soirées festives etc. Elle organise régulièrement des actions d'accueil des étudiants In absentia qui peuvent y adhérer. Pour plus d'informations, n'hésitez pas à consulter le site internet : <http://amicaletheopro.new.fr>

Par ailleurs, vous trouverez un bon nombre d'informations pratiques sur le site de l'Université de Strasbourg : [www.unistra.fr](http://www.unistra.fr)

Vous êtes sur le site de la Faculté de théologie protestante :

<http://www.premiumorange.com/theologie.protestante/index.php>